



Assemblée générale mixte du 19 mai 2020

En raison de l'épidémie de Covid-19, l'Assemblée générale mixte d'Orange s'est tenue le 19 mai 2020 à huis clos au siège social du Groupe sous la présidence de Stéphane Richard, Président-Directeur Général. La vidéo de l'Assemblée générale est accessible en intégralité sur www.orange.com.

Les actionnaires ont adopté les résolutions présentées et agréées par le Conseil d'administration, notamment celle établissant la « raison d'être » d'Orange. Les résultats financiers, la stratégie Engage 2025, les perspectives du Groupe et la mobilisation d'Orange face à la situation sanitaire et économique actuelle ont été présentés. Le détail du quorum et les résultats des votes sont disponibles à l'adresse <https://oran.ge/ag2020>.

A cette occasion, Stéphane Richard, Président-Directeur Général du groupe Orange, a déclaré :

« Malgré le huis-clos du fait de la crise sanitaire, au cours de notre Assemblée Générale, nous avons échangé en toute transparence avec nos actionnaires, notamment sur la manière dont le Groupe s'est mobilisé pour surmonter cette crise. Nos réseaux n'ont jamais été autant sollicités pendant cette crise et Orange a été pleinement au rendez-vous de ces responsabilités grâce à la mobilisation sans faille de tous ses salariés. L'adaptation de notre politique de dividende nous permettra de faire face aux aléas et aux incertitudes des mois à venir.

Cette Assemblée Générale a aussi été l'occasion de partager quelques réflexions sur le « monde d'après » et sur la manière dont notre stratégie Engage 2025 permettra d'y répondre. Bien qu'élaboré avant la crise sanitaire, ce plan conserve toute sa pertinence à la lumière des événements actuels. Par exemple, notre responsabilité sociale et environnementale a pris tout son sens au cours de cette crise, où on voit poindre la nécessité d'un monde plus durable et plus responsable sur le plan écologique. La crise va également accélérer certaines tendances à commencer par l'adoption du très haut débit et créera de nouvelles opportunités. Nous sommes bien placés pour les saisir et en aurons les moyens. Malgré la crise, Orange a toutes les cartes en main pour aborder sereinement et avec ambition ces prochaines années.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale a voté l'inscription dans nos statuts de la raison d'être d'Orange. Dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent et face aux incertitudes de la conjoncture, il était crucial d'être animé, dans la durée, par une exigence de sens. Avoir une raison d'être comme boussole sera donc un atout, un gage de persévérance et de résilience. »

La « raison d'être » du Groupe – « Orange est l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable » – et son inscription dans les statuts, a été approuvée par les actionnaires à 99,98%.

L'Assemblée générale a renouvelé, pour une durée de quatre ans, les mandats de Christel Heydemann et Bernard Ramanantsoa comme administrateurs indépendants et a également approuvé les nominations de :

- Frédéric Sanchez en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Charles-Henri Filippi, dont le mandat a pris fin lors de cette Assemblée générale,
- Laurence Dalbousière en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires, en remplacement de Philippe Charry, dont le mandat est également arrivé à échéance.

A l'issue de cette Assemblée, le Conseil d'administration reste composé de 15 membres dont désormais 6 femmes et 9 hommes aux profils et expertises diverses. Par ailleurs, le Conseil d'administration a désigné Bernard Ramanantsoa, administrateur indépendant et Président du Comité d'audit, nouvel administrateur référent, en remplacement de Charles-Henri Filippi.

Le dividende de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2019 a été approuvé. Compte tenu de l'acompte de 0,30 euro par action déjà payé en décembre 2019, le solde du dividende à distribuer s'élève à 0,20 euro par action. La date de détachement du dividende est fixée au 2 juin et le solde du dividende à distribuer sera mis en paiement le 4 juin 2020.

Enfin, la 5^{ème} édition du Rapport Annuel Intégré, placée sous le signe de l'engagement, a été lancée à cette occasion. Ce Rapport met en lumière la raison d'être d'Orange, son plan stratégique Engage 2025 ainsi que la façon dont le Groupe est en mesure de répondre aux enjeux de la planète et aux attentes de la société. Il est disponible à l'adresse

<https://rai2019.orange.com>.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros en 2019 et 145 000 salariés au 31 mars 2020, dont 85 000 en France. Le Groupe servait 253 millions de clients au 31 mars 2020, dont 208 millions de clients mobile, 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse :

Tom Wright ; tom.wright@orange.com ; 06 78 91 35 11

Olivier Emberger ; olivier.emberger@orange.com ; 01 44 44 93 93